
La conduite automobile chez les personnes âgées. 2-Essai de conception d'un test d'attention complexe pouvant être utilisé pour apprécier les capacités cognitives de conduite

Thèse de doctorat en médecine. Université Henri Poincaré, Nancy 1. Directeurs de thèse : J-M. Boivin, Paolo Di Patrizio. Ce travail de thèse sur la conduite automobile a été réalisé sous forme de deux projets de thèse jumelés, soutenu conjointement le 17 novembre 2010. Le premier travail correspond à une recherche bibliographique (Titre: "La conduite automobile chez les personnes âgées. 1-Recherche bibliographique"). Ce volume en est le second volet.

Thème:

Personnes âgées - France ^[1]

Date du document:

Mercredi Novembre 17 2010

Visibilité du contenu de groupe:

Use group defaults

Résumé:

Les accidents de la route occuperaient en 2030 le troisième rang des fléaux mondiaux en termes de blessés et tués. Or les personnes âgées représentent une part de plus en plus croissante des usagers de la route. La conduite automobile chez les personnes âgées va devenir un véritable enjeu de santé publique. Actuellement en France, le permis de conduire B est délivré pour une durée illimitée et il n'existe aucune réévaluation des aptitudes de conduite, contrairement à d'autres pays. Sur le plan légal, « Le médecin est tenu au devoir d'information et doit pouvoir en apporter la preuve si litige ». La problématique actuelle pour les médecins généralistes est de savoir comment apprécier les difficultés de conduite de leur patient. Il n'existe actuellement en France aucun outil simple applicable en soins primaires permettant une approche globale des cas de sur-risque accidentogène. La validation d'un outil d'une précision acceptable permettrait de résoudre ce problème. Nous avons conçu une étude pilote via un test pragmatique, réalisé sur support informatique, tentant de refléter ces principales fonctions avec analyse du temps de réaction. Il semble que les personnes âgées dont le temps de réaction est égal ou inférieur à la moyenne de leur âge et qui par ailleurs ne présentent pas de pathologie pouvant interférer avec la conduite, soient à priori préservées d'un sur-risque d'accident par rapport aux autres personnes de leur âge. Leur vieillissement est physiologique et nous pouvons dès lors les rassurer. Par contre, celles dont le temps de réaction est anormalement élevé par rapport à leur âge doivent susciter notre attention. Il se peut que leurs capacités soient altérées de façon trop importante pour être considérées

comme compatibles avec une conduite sûre. Ces personnes doivent peut-être bénéficier d'examens plus poussés afin de les rassurer ou non quant à leur capacité de conduire. Toutefois la corrélation entre le temps de réaction et un risque majoré d'accident n'a pu être clairement établie. Une étude prospective, réalisée à grande échelle, permettrait d'étudier cette possible corrélation et légitimer les hypothèses de notre étude

Auteur(s):

B. Chemin

Lien(s) utile(s)

- http://docnum.univ-lorraine.fr/public/SCDMED_T_2010_CHEMIN_BAPTISTE.pdf [2]

[Retour à la base documentaire](#) [3]
